

## JE CONSTRUIS UNE EXTENSION

### **VOTRE PROJET EST SOUMIS A AUTORISATION SI:**

\*Vous envisagez l'extension d'une construction existante d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5m<sup>2</sup> et 40 m<sup>2</sup>.

Attention: si l'extension de plus de 20m<sup>2</sup> du bâti existant, porte sur une surface de placher ou une emprise au sol au-delà de 150m<sup>2</sup>, vous devez demander un permis de construire et avoir recours à un architecte.

### **PIECES A FOURNIR:**

- Formulaire CERFA
- DP1– Plan de situation
- DP2– Plan de masse
- DP3– Plan en coupe
- DP4– Plan des façades et des toitures avant et après travaux
- DP5– Notice explicative
- DP6– Document graphique
- DP7 et DP8– Photographies



Mairie de Saint Denis de Cabanne

78 rue des écoles– 42750 SAINT DENIS DE CABANNE

Tél : 04 77 60 08 21– Fax : 04 77 60 18 80

[mairie@saintdenisdecabanne.fr](mailto:mairie@saintdenisdecabanne.fr)

# Formulaire Cerfa

**Déclaration préalable**  
à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modifications de l'aspect extérieur, rassemblement de façade...)  
Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...)  
Vous édifiez une clôture.

1 - Identité et coordonnées du déclarant  
Vous êtes (un particulier) Madame  Monsieur   
Nom : \_\_\_\_\_  
\* Adresse : Numéro : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_  
Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ DP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Imprimé à remettre dûment complété et signé

Le formulaire Cerfa comprend:

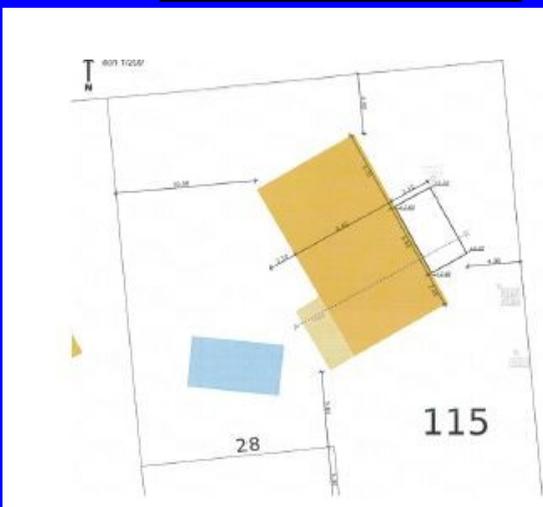
- > Les informations concernant l'identité du déclarant, l'adresse du terrain et une courte description du projet.
- > La déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions.

A savoir : un projet de piscine est soumis au versement de la taxe d'aménagement et de la redevance d'archéologie préventive.

Attention : sur le formulaire fiscal, veillez à ne pas oublier d'indiquer la date, le nom et la signature du demandeur.

Le formulaire Cerfa est téléchargeable sur internet, notamment sur le site de la commune.

## DP2 Plan de masse



Exemple de plan à joindre

Vous pouvez imprimer le plan de masse via le site internet [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

Vous devez indiquer sur le plan son échelle et l'orientation.

Choisissez une échelle permettant de représenter le projet dans le terrain (si possible plan au 1/250° et/ou au 1/500°).

Le plan de masse présente la totalité de la construction concernée par le projet. Il indique les façades, toitures qui font l'objet de la modification.

Le plan de masse doit faire apparaître :

- > les constructions existantes sur le terrain coté en 3 dimensions,
- > le projet coté dans toutes les dimensions et son emplacement exact ainsi que les distances par rapport aux voies et aux limites du terrain,
- La végétation existante maintenue ou supprimée ou plantée. Précisez les essences.
- > les distances entre les constructions existantes
- > les éventuelles servitudes applicables au terrain
- > la modalité de raccordement de la construction aux différents réseaux

## DP1 Plan de situation



Le plan de situation permet de connaître la situation du terrain à l'intérieur de la commune afin de savoir les règles d'urbanisme qui s'appliquent dans la zone où est situé votre projet.

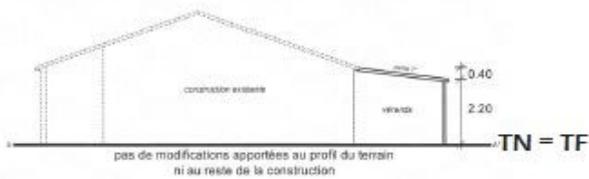
Vous devez indiquer sur le plan son échelle et l'orientation, c'est-à-dire la direction du Nord.

Vous devez:

- > mettre en évidence votre terrain sur le plan (entourez ou pastillez),
- > indiquer l'adresse du terrain
- > indiquer l'angle de prise de vue à partir duquel les photos jointes (pièces DP6, DP7 et DP8) ont été prises.

Vous pouvez imprimer le plan sur [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) ou [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

## DP3 Plan de coupe



Exemple de plan à joindre

1: 1/100

Le plan en coupe complète le plan de masse et permet de comprendre l'implantation du projet et ses incidences sur le terrain existant avant le projet. Le plan en coupe indique le volume extérieur des constructions.

LE plan en coupe doit faire apparaître:

>le profil du terrain avant et après travaux

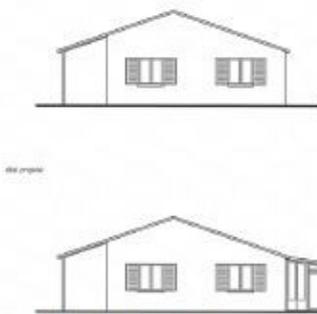
>l'implantation du projet par rapport au profil du terrain

>l'amplitude maximale des mouvements de terrain cotée en mètre (déblais, remblais)

>reporter les traits de coupe sur le plan de masse

Attention l'amplitude des mouvements de terrain est réglementée par l'article 11 au PLU

## DP4 Un plan des façades et toitures



Exemple de plans à joindre

Les plans des façades et des toitures permettent d'apprécier l'aspect extérieur de la construction.

Ils doivent faire apparaître :

>la composition d'ensemble de chaque façade

>la répartition des matériaux et leurs aspects

>les portes

>les fenêtres

>et plus généralement tout ce qui se voit de l'extérieur.

## DP5 Une notice explicative et descriptive du projet

Exemple : couleur gris anthracite  
Enduit ton pierre  
Matériaux : clôture aluminium

Cette pièce doit être fournie si votre projet modifie l'aspect ou l'espace extérieur de votre habitation.

Précisez les coloris et matériaux utilisés. Ces informations se trouvent sur le devis des entreprises ou dans les catalogues matériaux.

## DP6 Un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet dans son environnement



Exemple de photo à joindre

Ce document permet d'apprécier la situation du projet par rapport aux constructions avoisinantes et au paysage.

Le photomontage est la solution la plus simple pour un non professionnel. A partir d'une photographie montrant le site existant et d'une image de synthèse ou d'un croquis du projet dans son environnement.

Vous devez faire apparaître l'état actuel ainsi que les modifications projetés.

## DP7 & DP8 des photographies

DP 7



DP 8



Exemple de photos

DP7 permet de situer le terrain dans l'environnement proche.

DP8 permet de situer le terrain dans le paysage lointain.



## NOTES POUR MON PROJET

Mairie de Saint Denis de Cabanne  
78 rue des écoles 42750 Saint Denis de Cabanne  
Tel: 04 77 60 08 21 Fax: 04 77 60 18 80  
[mairie@saintdenisdecabanne.fr](mailto:mairie@saintdenisdecabanne.fr)